



Don manuel des 31 865? ?

Par Magellan

Bonjour,

Pour un don manuel de parent à enfant unique de 31 865? jamais fait auparavant et de leur vivant :

1/ faut il remplir le formulaire 2735 ("Déclaration de dons manuels et de sommes d'argent") ou le formulaire 2734 ("Révélation de don manuel d'une valeur supérieure à 15 000 ?") ?

2/ A part ce formulaire, confirmez vous que ni le donateur ni le bénéficiaire n'ont à mettre cette somme sur leur déclaration d'impôt sur le revenu et que même si non imposé ce montant ne va pas par exemple gonfler le montant total des revenus annuels ?

3/ Y a t il une possibilité de faire ce don autrement qu'en sommes d'argent (exemple : valorisation d'actifs mobiliers ou immobiliers, d'actions sur un CTO ou autre ?)

4/ Lié à la question précédente : y a t il un moyen d'avoir un effet levier par exemple comme cela est possible sur la donation exonérée de 100k? avec le démembrement (ce qui permet au décès du bénéficiaire de finalement donner plus d'argent sans frais de succession) par exemple d'une assurance vie ou d'un bien immobilier

Merci d'avance pour vos réponses à tout ou partie de ses questions